



8 novembre 2019

Le SPF Economie planifie une campagne de contrôle de la quantité réelle des produits conditionnés

Le Service de la Métrologie du SPF Economie réalisera de janvier à avril 2020 inclus des contrôles de la quantité réelle de produits conditionnés (« produits préemballés ») sur le marché belge.

Cette campagne vise en particulier les magasins qui conditionnent sur place des aliments frais en quantités variables. Les contrôleurs du Service de la Métrologie visiteront des ateliers de remplissage, des supermarchés, des magasins indépendants et des magasins franchisés.

Les contrôles porteront sur le poids réel des aliments préemballés conditionnés en poids variable : fruits et légumes, viande et produits carnés, poissons, produits laitiers et aliments préparés.

Pour rappel, la réglementation prévoit que le prix, le prix à l'unité et la quantité nominale doivent figurer sur l'emballage d'un produit alimentaire vendu en quantité variable.

Il s'agit bien du poids net du produit proprement dit, sans le poids du récipient ou de l'emballage le contenant. L'utilisation correcte d'un instrument de pesage vérifié garantit une mesure de poids juste.

Plus d'information :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/qualite-securite/metrologie/la-metrologie-legale>

<https://economie.fgov.be/fr/themes/ventes/politique-des-prix/indication-des-prix>